

Solidaires en action N° 146

Le 9 février 2017

Un 8 mars de luttes et de grèves

Les droits acquis ne le sont jamais. Crise politique, économique, financière... tout est prétexte pour que les droits des femmes soient remis en cause. Ces dernières années n'y dérogent pas : la loi Macron, en généralisant le travail du dimanche a touché particulièrement les femmes (et celles des quartiers populaires plus encore), notamment dans le commerce. La loi Rebsamen, en revisitant le « dialogue social », a noyé les Rapports de Situation Comparée, outils indispensables dans les entreprises pour mettre à jour les inégalités et trouver des moyens pour les contrer et les résorber. Puis la loi Travail, qui vient elle aussi freiner la marche vers l'égalité en permettant aux accords d'entreprises d'être au-dessus de la loi en particulier vis-à-vis du temps de travail, temps déterminant pour les femmes au niveau de leur salaire comme de leur possibilité à organiser leur vie au vu de toutes leurs contraintes (familiales...).

Autre contexte largement défavorable dans la dernière période, la montée des extrêmes droites et du clan conservateur et réactionnaire. Leurs attaques sont connues : contre le droit à disposer de son corps, contre les actions de déconstruction des stéréotypes (et les études de genre) avec toujours cette idée que la place des femmes est à la maison, pour faire des enfants, et s'en occuper.

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire des luttes des femmes, est la journée internationale pour les droits des femmes, ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias le propage. **Il n'y a pas une femme, mais des femmes qui, jour après jour, sont confrontées au quotidien de la domination masculine.** Qu'il s'agisse de la « blague » sur les blondes, des remarques ou regards selon comment on est habillée, des attouchements subis dans les transports en commun, des entretiens d'embauche où le désir de grossesse est questionné, des emplois à temps partiel qu'on nous réserve sous le prétexte de l'articulation vie familiale, du quart de différence de salaire en moins, de l'évidence qu'il nous faut « penser » les courses, les rendez-vous chez le médecin pour les enfants, le ménage... si la liste n'est pas exhaustive, elle est surtout très longue ! Elle est le signe d'un système (le patriarcat) qui, comme tout système, s'immisce dans notre quotidien et notre façon d'être, au point qu'il est extrêmement difficile d'y échapper.

Aussi, **la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la « fêter » par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail n'est pas supportable.** C'est pourquoi Solidaires défend depuis 2014 l'idée de construire une grève des femmes le 8 mars. Pour lui redonner son caractère de lutte, pour remobiliser et recréer une dynamique : nous avons encore tant à gagner !

La campagne pour faire de ce 8 mars une journée de lutte se profile bien !

Dans le texte d'appel les organisations signataires s'engagent à faire partout en France une action le 8 mars à 15h40. Car c'est à partir de cette heure-là que les femmes ne sont plus payées sur une journée, au vu de la différence de salaire moyenne entre femmes et hommes. Des préavis de grèves seront déposés, des débrayages organisés (là où les équipes militantes ont la capacité de le faire), tous les types d'actions sont les bienvenus !

Le texte d'appel unitaire est accompagné d'une série d'outils web, devant permettre « d'envahir » les réseaux sociaux: une page facebook, un hashtag, une plateforme web permettant de poster sur une carte de France les actions prévues à 15h40, de diffuser les photos des initiatives prises, de voter sur une série de revendications (« en 2017 nous voulons ») sont au programme... Une courte vidéo doit lancer la campagne « web », afin qu'elle soit relayée le plus largement possible.

En plus de ce matériel unitaire, Solidaires sortira ses propres tracts, affiches etc. qui seront disponibles sur notre site et auprès de nos équipes.

Tous ces outils doivent permettre de lancer et d'animer la campagne pour un 8 mars de lutte, un 8 mars de grève des femmes ! Et elle ne se fera pas sans vous.



Intersyndicale Santé / social : grève et manifs le 7 mars

Dans les suites de la journée de grève du 8 novembre où la mobilisation des agent-es et des salarié-e-s a été importante, la grève reste le seul moyen aujourd'hui pour pouvoir exprimer la souffrance et l'exaspération des personnels des établissements de Santé et de l'Action Sociale au gouvernement. Les fédérations CGT /FO/ SUD Santé et Action Sociale appellent les agent-es et les salarié-es du secteur à poursuivre et à amplifier l'organisation de la **journée nationale de grève et de mobilisations** du 7 mars et à participer aux **mobilisations** et aux **manifestations** à Paris et en territoire.

Nos organisations combattent les choix des politiques publiques actuelles, notamment en matière de Santé du gouvernement qui a comme seul leitmotiv de faire des économies. Ces mesures dégradent les missions et les conditions de travail, la qualité de vie des travailleur-euses ainsi que la prise en charge de la population. Nous exigeons l'abrogation de la Loi Santé, ainsi que le maintien de l'ensemble des lits, des services, des établissements et des emplois.

Pour la construction de cette journée, pour qu'elle soit un succès, des meetings en intersyndicale seront organisés dans plusieurs villes de province ainsi qu'à Paris. Dans ce contexte, **l'intersyndicale apporte tout son soutien à toutes les mobilisations et à tous les mouvements de grève en cours, dans les établissements publics et privés**. La Loi de Financement de la Sécurité Sociale, publiée le 24 décembre 2016 ne fera qu'aggraver les conséquences de l'austérité budgétaire imposée au secteur de la Santé et de l'Action Sociale. S'inscrivant dans la continuité du combat contre la loi travail et du succès de la journée de grève du 8 novembre 2016, cet appel national constitue un pas supplémentaire dans la mise en œuvre de l'action commune pour la défense de l'hôpital, de l'action sociale, financés par la sécurité sociale.

Les Fédérations CGT, FO, SUD, proposent que soient localement initiés des **appels communs intersyndicaux** qui constitueraient des leviers importants pour amplifier et organiser la mobilisation pour la grève du 7 mars. Elles invitent toutes celles et ceux qui se sentent concernées à venir témoigner leur solidarité aux personnels en participant aux manifestations du 7 mars.

Education : non à la réforme de l'évaluation des personnels

Le 1^{er} février, SUD éducation, la CGT éduc'action et la FNEC-FP-FO appelaient les personnels à participer aux rassemblements organisés au ministère et devant de nombreux rectorats et directions départementales, afin d'y déposer l'ensemble des motions, pétitions, prises de position demandant l'abandon du projet ministériel sur l'évaluation et les carrières dans le cadre du PPCR (protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations).

A Paris, où plusieurs centaines de personnes s'étaient rassemblées, avec des milliers de pétitions, **le ministère a refusé de recevoir en audience les organisations syndicales**, allant même jusqu'à proposer que ce soit le chef de la sécurité qui prenne les pétitions !

Cette **attitude méprisante** cache sans doute aussi l'embarras du ministère alors que les personnels voient leur salaires baisser en janvier, même si c'est de manière conjoncturelle.

SUD éducation continue de revendiquer l'abandon de la réforme de l'évaluation et des carrières des personnels d'enseignement et d'éducation, et plus largement l'abandon du PPCR.

Nous refusons toujours que certain-e-s d'entre nous avancent plus lentement que les autres dans leur carrière car nous sommes opposé-e-s à toute forme de salaire au mérite.

Nous affirmons notre volonté de voir l'évaluation totalement déconnectée du déroulement des carrières et des rémunérations.

Nous revendiquons la réduction du temps de service des personnels en présence des élèves pour favoriser la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

Nous voulons un droit réel à la formation continue choisie sur temps de service, qui permette aux enseignant-e-s de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques, et une augmentation importante des droits à congés formation, sujets sur lesquels le projet ministériel reste muet.

Strasbourg : mobilisation contre le CETA

Le 15 février prochain, le Parlement européen votera pour ratifier ou non le traité de libre échange entre le Canada et l'Union européenne. Alors que Trump a balayé le TAFTA pour des motifs nationalistes et racistes, la pression est mise sur les eurodéputé-es pour « sauver » ce traité néolibéral qui place la croissance avant le respect du droit du travail, de l'environnement et d'une alimentation saine.

Solidaires et le collectif Stop-Tafta appellent à une mobilisation festive la veille et à une manifestation et un rassemblement européen devant le Parlement le 15 février, jour du vote.



New Look : la répression mise à nu

Après le succès du rassemblement de soutien à Moussa devant le siège de New Look le 9 janvier dernier, **une semaine internationale d'action contre l'enseigne d'habillement anglaise est organisée du 6 au 12 février.**

Moussa, vendeur sur Paris depuis 2008, a également été élu délégué du personnel pour SUD Commerce en 2015 et est en mise à pied depuis décembre 2016, dans l'attente de la décision de l'inspection du travail comme suite à la demande de licenciement introduite par sa direction.

Il lui est reproché ni plus, ni moins de... harceler l'encadrement du magasin de Créteil ! Derrière ce grief outrancier, il s'agit, pour la DRH, de soutenir inconditionnellement des managers dont Moussa n'a cessé, en qualité de délégué du personnel, de dénoncer les agissements : ces derniers ont donné lieu à des droits d'alerte suivis de plaintes et de la saisine des prud'hommes par deux salarié-es de cet établissement, licenciés depuis.

Plus généralement, elle cherche à dissuader l'action de notre syndicat dont les représentant-es, depuis les dernières élections, agissent contre la détérioration des conditions de travail et les pressions subies par nombre d'employé-es, faisant entendre une voix sans concession dans l'ensemble des instances où nous siégeons.

Nous demandons la fin de la procédure de licenciement de Moussa : **un coup porté contre l'un-e d'entre nous est un coup porté contre tou-tes !**

Vous pouvez vous aussi nous y aider en relayant ce message dans les magasins New Look et en signant la pétition : <http://www.mesopinions.com/petition/social/licenciement-moussa/27145>

Rennes : manifestation contre les violences policières

Parce que nous estimons que **les dégâts humains consécutifs à la répression policière contre les opposant-es à la loi travail sont inadmissibles**, Solidaires 35 appelait à un rassemblement contre les violences policières le 24 janvier.

A Rennes, le bilan de la répression contre la mobilisation militante est sans équivoque :

- ◆ 255 blessé-es, dont 53 hospitalisations pour des fractures, des traumatismes, des crânes ouverts et la perte d'un œil lors de la manifestation du 28 avril 2016
- ◆ L'utilisation de plus de 1300 grenades lacrymogènes et de plus de 150 tirs de LDB 40 (flash-balls) contre les opposant-es à la loi travail.
- ◆ Une trentaine d'interdiction de manifester et des dizaines de condamnations...

De nombreuses plaintes ont été déposées auprès de l'Inspection générale de la police nationale. A ce jour, la quasi-totalité d'entre elles a été « classée sans suite » par le procureur de la République ! Sauf deux affaires... Le 24 janvier (9 mois plus tard) les policiers impliqués dans les violences du 28 avril 2016 (notamment le tir de LBD40 qui a occasionné la perte d'un œil à un étudiant rennais) étaient enfin convoqués devant l'IGPN et placés en garde à vue.

Après nous être rassemblé-es, un petit parcours en ville était décidé. Nous serons vite bloqué-es et invité-es à nous disperser au moment d'arriver au niveau du parc du Thabor, dans le centre-ville. On comprend vite pourquoi : Alliance organise un barbecue en soutien aux policiers en garde à vue dans les jardins du Thabor et nous n'étions visiblement pas les bienvenues. La manifestation pacifique n'a pas eu d'autre choix que de se disperser. Mais la lutte continue, notamment dans le cadre du **Collectif Contre la Criminalisation du mouvement social**, dont Solidaires 35 est partie prenante

Pôle emploi : grève à partir du 6 mars

Dans un contexte d'austérité budgétaire, de baisse des effectifs (-1,4%) et d'augmentation de la charge de travail, la dégradation des conditions de travail s'amplifie. Nous le vivons au quotidien : course à la productivité, mutualisations, réorganisations, heures supplémentaires voire écrêtées, multiplication des contrats précaires.

Pour la CGT, le SNU FSU, FO et SUD de Pôle emploi, la casse des garanties collectives doit être combattue.

Nous refusons d'accompagner la mise en œuvre de la restructuration d'ampleur que nous subissons aujourd'hui par le plan stratégique Pôle Emploi 2020 qui organise le démantèlement de notre outil de travail.

C'est pourquoi, **nous appelons les personnels de Pôle emploi à se mobiliser massivement** pour obtenir :

- ◆ La fin de tout processus de Régionalisation et de privatisation et la défense du caractère public et national de Pôle emploi.
- ◆ La défense de nos missions de service public et de protection sociale collective.
- ◆ L'arrêt de la sous-traitance et la ré-internalisation de toutes nos activités.
- ◆ L'embauche de personnel en CDI.
- ◆ L'amélioration de nos conditions de travail et de la qualité du service rendu aux usagers.

Pour l'avenir de nos missions, de nos métiers et de nos emplois, tous et toutes en grève à partir du lundi 6 mars ; regroupons nous dans les rassemblements et les assemblées générales pour décider collectivement des suites à donner à la mobilisation.

Vivarte : mobilisation contre un tsunami social

Fin janvier, le groupe d'habillement Vivarte, propriétaire de quatorze marques (André, La Halle, Naf Naf, Kookai) a dévoilé un plan de restructuration de grande ampleur, qui prévoit des **suppressions de postes, des fermetures de magasins et la vente de six enseignes**. Environ 1500 postes sont sur la sellette dans le groupe avec cette restructuration d'ampleur, qui fait suite à d'autres plans lancés en 2015, lesquels se sont déjà traduits par 1850 suppressions d'emplois. Alors que la procédure officielle des plans de licenciements se met en route, **les syndicats FO, CGT, CFTC, CGC et SUD contre-attaquent**. Face à ce tsunami social qui s'apparente à un « dépeçage » du groupe détenu par quatre fonds d'investissements, les syndicats demandent une **expertise sur la responsabilité des dirigeants et des actionnaires**.

Si la mobilisation est compliquée dans le groupe (éclatement des sites, disparités dans les menaces, temps partiel omniprésent, absence de culture syndicale), **nos camarades ne baissent pas les bras** et organisent des rassemblements notamment lors des réunions du Comité de groupe. Un tract de SUD Vivarte va être envoyé aux organisations de Solidaires, il est important d'en assurer la diffusion auprès des salarié-es de ces enseignes.

Marne : l'indignation ne doit pas être sanctionnée

Solidaires Marne, la CGT et la FSU dénoncent la menace de licenciement qui pèse sur Ibtissam Bouchaara, éducatrice spécialisée depuis plus de 16 ans et déléguée du personnel Sud Santé Sociaux.

L'association « La Sauvegarde », son employeur, lui reproche d'avoir rendu public le traitement discriminatoire réservé aux jeunes migrants mineurs. **Dans le cadre de ses fonctions syndicales, notre camarade a découvert et révélé les conditions déplorables dans lesquelles sont accueillis ces jeunes dans le département** (4 éducateurs pour 76 jeunes au foyer Bellevue de Châlons, des bâtiments délabrés, pas de suivi psychologique, pas de veilleur de nuit pour leur sécurité, une cohabitation forcée avec des adultes en difficulté...).

Au lendemain de la mort de Denko Sissoko, jeune résident du foyer qui s'est défenestré par peur de la police, Ibtissam a témoigné sur les conditions indignes d'accueil des jeunes au foyer Bellevue. Quelques jours plus tard, elle recevait de sa direction une convocation à un entretien préalable de licenciement le 30 janvier au cours duquel l'employeur lui a remis une lettre de mise à pied immédiate la privant de son salaire et lui a confirmé sa volonté de la licencier.

Nous sommes révolté-es par le comportement de cette association qui, au lieu de répondre à son obligation d'assurer sa mission de protection de l'enfance, veut **faire taire par la menace de licenciement celles et ceux qui, à juste titre, s'indignent** et cherchent à améliorer la prise en charge de ces jeunes.

Nous appelons, avec le comité de soutien « Denko Sissoko, ne tournons pas la page » comprenant de nombreuses associations, à un rassemblement vendredi 10 février à 9 h devant La Sauvegarde, 34 Grande Rue à Bezannes, moment de la convocation des élu-es du personnel dans le cadre de la procédure de licenciement.

TPE/TPA: poursuivre notre implantation

Les militant-es et les équipes qui se sont mobilisé-es depuis plusieurs mois dans le cadre de la campagne des élections « Très petites entreprises », « Très petites associations » et « salarié-es des particuliers-employeurs » ont légitimement été déçu-es par les résultats (3,5% des suffrages et 11 324 voix pour Solidaires, dans un scrutin où seuls 7,35% des inscrit-es se sont exprimé-es). Mais dans les secteurs où nous avons une activité syndicale au quotidien, nous réalisons des scores qui montrent que nos pratiques sont reconnues journalistes, animation, santé-social, culture...).

Des milliers d'affiches collées, des dizaines de milliers de tracts distribués et/ou envoyés à domicile, tournées des commerces et des zones artisanales, porte à porte, conférence de presse, vidéos, spots radios, utilisation des réseaux sociaux, **la campagne de Solidaires a été dans de très nombreux endroits dynamique et variée...** et cela sera utile pour le développement de Solidaires, au-delà de ce scrutin.

Il sera nécessaire de **faire le bilan** de cette campagne, nationalement mais aussi au sein de nos organisations professionnelles et nos Solidaires locaux, et poursuivre les dynamiques militantes qui se sont mises en place, localement, régionalement, nationalement... Nous devons voir pourquoi certaines organisations professionnelles (mais aussi certains Solidaires locaux) ne se sont pas emparées de cette campagne, pourquoi nous n'avons pas réussi à impliquer l'ensemble de nos militant-es... pour pouvoir faire mieux la prochaine fois !

Mais nous savons toutes et tous que la construction de notre syndicalisme dans ce secteur Tpe/Tpa ne peut se poser qu'à travers une campagne électorale, avec un scrutin tous les 4 ans... nos discussions doivent aussi porter sur les **décisions à prendre collectivement pour nous développer dans cette partie du salariat** et les moyens à mettre en œuvre pour y arriver.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/-Mobilisations-et-actualites->